

# Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T de Sénart/Fontainebleau - Site Sénart - UPEC - BUT - Génie électrique et informatique industrielle

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**I.U.T de Sénart/Fontainebleau - Site Sénart - UPEC - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9893)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 23%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Sénart /Fontainebleau - Site Sénart - UPEC - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9893)	Jury par défaut	Autres candidats	44	538	336	185	44
		Bacheliers technologiques toutes séries	40	304	185	185	32

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Sénart /Fontainebleau - Site Sénart - UPEC - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9893)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	62	41	26	7	15,9 %
			Masculin	476	295	159	37	84,1 %
			<b>Total</b>	<b>538</b>	<b>336</b>	<b>185</b>	<b>44</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	25	9	9	1	3,1 %
			Masculin	279	176	176	31	96,9 %
			<b>Total</b>	<b>304</b>	<b>185</b>	<b>185</b>	<b>32</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Sénart /Fontainebleau - Site Sénart - UPEC - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9893)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	36	5	0	0	0 %
				Sans mention	236	135	49	19	44,2 %
				AB	145	128	78	17	39,5 %
				B	58	51	41	6	14 %
				TB	16	14	14	1	2,3 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>492</b>	<b>333</b>	<b>182</b>	<b>43</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	5	0	0	0	0 %
				AB	7	0	0	0	0 %
				B	9	0	0	0	0 %
				TB	3	1	1	1	100 %
				TBF	3	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	10	0	0	0	
				AB	6	0	0	0	
				B	2	1	1	0	
				TB	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	24	5	5	0	0 %
				Sans mention	158	77	77	15	46,9 %
				AB	87	72	72	14	43,8 %
				B	30	26	26	1	3,1 %
				TB	5	5	5	2	6,3 %
				<b>Total</b>	<b>304</b>	<b>185</b>	<b>185</b>	<b>32</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Sénart /Fontainebleau - Site Sénart - UPEC - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9893)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	418	296	169	41	93,2 %
			En réorientation	88	38	14	3	6,8 %
			Non scolarisés	21	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	3	1	1	0	0 %
			Autres	8	1	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>538</b>	<b>336</b>	<b>185</b>	<b>44</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	251	174	174	29	90,6 %
			En réorientation	30	8	8	2	6,3 %
			Non scolarisés	21	2	2	1	3,1 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>304</b>	<b>185</b>	<b>185</b>	<b>32</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Sénart /Fontainebleau - Site Sénart - UPEC - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9893)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	236	183	107	23
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	79	60	34	8
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	54	39	22	8
			Autres doublettes	95	43	18	3

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	255	180	180	32
			Autres doublettes	35	1	1	0
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Sénart /Fontainebleau - Site Sénart - UPEC - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9893)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	50,9 %	56,3 %	59,1 %	54,8 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	17 %	18,5 %	18,8 %	19 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	11,6 %	12 %	12,2 %	19 %
		Autres doublettes	20,5 %	13,2 %	9,9 %	7,1 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Sénart /Fontainebleau - Site Sénart - UPEC - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9893)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	87,9 %	99,4 %	99,4 %	100 %
		Autres doublettes	12,1 %	0,6 %	0,6 %	0 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau général	Résultats dans les relevés de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité rédactionnelle - Expression orale	Appréciations des enseignants - relevés de notes	Complémentaire
Savoir-être	Attitude	Appréciations (à partir des bulletins et lors de l'entretien)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation, cohérence du projet et pertinence de l'argumentaire lors de l'échange avec l'équipe pédagogique (l'entretien)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures, la commission d'examen des vœux a mis en oeuvre un premier traitement quantitatif des notes récupérées ou attribuées aux candidats. Ce traitement ne se substitue pas à la commission mais l'aide dans ses travaux. La commission s'est fondée sur ces éléments et sur les appréciations figurant dans les dossiers pour apprécier les mérites des candidats.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il convient d'avoir un bon niveau dans l'ensemble des matières scientifiques et un intérêt pour le génie électrique et informatique industrielle.

**Signature :**

Lounès CHELGHOUM,

Directeur de l'établissement I.U.T de Sénart

/Fontainebleau - Site Sénart - UPEC